

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POPULATION DE MADAGASCAR



Numéro 7 – Juillet 2005

Les inégalités entre les femmes et les hommes à Madagascar moins fortes qu'ailleurs

La Journée mondiale de la population a été placée cette année sous le thème « L'égalité c'est le pouvoir ». A Madagascar, elle a été célébrée à Maevatanana le 11 juillet. Cette manifestation nous offre l'occasion de noter la situation particulière de Madagascar en termes de relations entre hommes et femmes.

Les relations entre hommes et femmes dépendent dans toutes les sociétés de plusieurs facteurs : politiques, institutionnels, historiques, géographiques, économiques, etc. De nombreux auteurs, au cours des dernières décennies ont décrit les inégalités entre les sexes en Afrique. Madagascar, pays de l'Océan Indien, se distingue du schéma africain sur plusieurs points. Sans que nous puissions parler d'une société totalement égalitaire, la société malgache accorde à la femme un statut et un rôle bien plus égalitaires que ceux accordés aux femmes ouest africaines. La place assignée aux femmes et aux hommes dans la famille, dans l'organisation du travail et de la société est le résultat du processus de formation et de transformation des normes, des valeurs et des comportements en termes de relations de genre au cours de l'histoire. Avant la colonisation et la christianisation du pays, les femmes avaient une place et un statut équivalent à celui des hommes. A partir du 19^{ème} siècle, la situation a évolué au profit des hommes. Aujourd'hui de nombreux efforts sont faits par les institutions pour prôner l'égalité entre les sexes.

Alors que les jeunes filles avaient été tenues à l'écart des écoles durant la colonisation, depuis les années 1990 il existe une réelle volonté de l'Etat d'offrir un accès à la scolarisation de manière égalitaire pour les filles et les garçons. L'accès à la scolarisation des filles est respecté dans la loi et dans les faits. La part de filles scolarisées entre 6 et 11 ans est légèrement

plus importante que celle des garçons aux mêmes âges. De même, la moitié des étudiants à l'université d'Antananarivo sont des filles. La question de l'équité dans l'éducation se pose moins en terme de genre qu'en terme de milieu socio-économique et géographique. En effet, à niveaux économiques équivalents, garçons et filles ont les mêmes chances d'accéder à l'éducation primaire.

Les femmes sont aussi impliquées dans les activités économiques formelles et informelles. Dans la région du Vakinankaratra par exemple, certes si des activités sont davantage réservées aux femmes (repiquage du riz, sarclage manuel etc.) cela n'empêche pas qu'elles pratiquent aussi des activités réputées masculines car difficiles physiquement. Les données de l'enquête du programme *Dynamique Démographique et Développement Durable (4D)* montrent que près de la moitié des personnes qui déclarent travailler comme carriéristes sont des femmes. De même, presque 40% des personnes pratiquant le labour manuel, tâche réservée aux hommes dans les pays d'Afrique, sont des femmes.

A l'inverse, les tâches domestiques ne sont pas l'apanage exclusif des femmes à Madagascar. Alors que dans certains pays ouest africains, les travaux domestiques sont quasi exclusivement réservés aux femmes et aux enfants, il n'est pas rare à Madagascar de voir les hommes faire la cuisine ou la lessive, prendre soin des enfants.

L'enquête 4D révèle par exemple, qu'environ 1 homme sur 5 âgé de 15 à 64 ans pratique régulièrement ou souvent la cuisine et le ménage, et ils sont plus de 40 % à participer aux corvées de bois, ils sont un peu moins d'un tiers à participer aux corvées d'eau et à s'occuper des enfants du ménage.

Cette égalité entre hommes et femmes se retrouve aussi au sein du couple. Les décisions sont en règle générale prises en commun. La scolarisation des enfants, la gestion de l'exploitation agricole, le nombre d'enfants souhaités sont autant de sujets débattus ou de décisions négociées entre les conjoints. Le mariage est alors souvent vu comme permettant une amélioration des conditions de vie car il permet aux individus de partager les activités, les tâches domestiques, et les tracas du quotidien avec leur conjoint(e).

Il existe néanmoins quelques domaines où l'égalité entre hommes et femmes n'est pas encore de mise. Malgré les principes juridiques qui garantissent l'égalité en matière d'emploi et de salaire par exemple, à compétences égales, les femmes sont encore victimes de pratiques discriminatoires. L'accès à l'emploi reste inégalitaire: dans le secteur privé, on observe encore que près de deux entreprises sur trois préfèrent embaucher, à qualification égale, des hommes plutôt que des femmes. Certains dénoncent la discrimination dans le recrutement, et/ou dans les conditions de travail ainsi que des licenciements abusifs en cas de grossesse, tout particulièrement dans les entreprises des zones franches. Pour ce qui est du salaire, en milieu rural par exemple, la pratique traditionnelle (qui a encore cours) veut que les salaires consentis aux femmes dans la riziculture soient inférieurs à ceux accordés aux hommes: une enquête à Ampitafika (Antanifotsy) révèle que quand un homme salarié agricole parvient à gagner 5 000 FMG pour une journée de huit heures de travail, les femmes ne gagnent que 3 500 FMG.

La Journée Mondiale de la Population a été l'occasion à Madagascar, comme ailleurs, de rappeler que l'égalité entre les sexes est une condition *sine qua non* du développement.

Pascaline Briet (Université Paris 5 - IRD)

L'indicateur sexospécifique de développement humain

Les Nations Unies dans leur rapport annuel sur le développement humain calculent un Indicateur Sexospécifique de Développement Humain (ISDH). L'ISDH est un indicateur composite qui utilise les mêmes variables que l'Indicateur de Développement Humain (PIB, espérance de vie et niveau de scolarisation) mais en corrigeant les disparités entre hommes et femmes. La différence entre l'IDH et l'ISDH donne un aperçu des disparités entre les sexes dans un pays donné. A Madagascar, les deux indicateurs ont des valeurs très proches - en 2002, l'IDH était de 0,469 et l'ISDH est de 0,462 - ce qui témoigne de l'absence de discrimination envers les femmes pour les trois variables qui composent l'indicateur. Les discriminations mesurées par les Nations Unies se sont considérablement amenuisées au cours des dernières décennies grâce à la réduction des écarts en terme de scolarisation mais aussi en termes de travail. Les rapports du PNUD montrent que les inégalités les plus fortes observées à Madagascar sont les niveaux de salaire. Le revenu estimé du travail des hommes est 1,4 fois plus élevé que celui des femmes. De même les responsabilités politiques restent encore assurées quasi exclusivement par les hommes. Début 2004, seuls 6% des parlementaires étaient des femmes.

C'est dans les pays arabes tels que l'Arabie Saoudite ou le Sultanat d'Oman que les deux indicateurs divergent le plus, montrant une forte inégalité entre les deux sexes. Dans ces deux pays, les femmes n'ont pas le droit de vote. A l'opposé, c'est en Europe du Nord (Norvège et Suède) que les inégalités sont les plus faibles en termes de scolarisation, dans les secteurs économiques et politiques. En Norvège, les femmes votent et peuvent se faire élire depuis 1907 et en Suède depuis 1861. Presque un parlementaire sur deux est une femme en Suède et plus d'un tiers en Norvège.

Sources

Le rapport du développement humain 2004, disponible sur le site du PNUD et le rapport national sur le développement humain de Madagascar, 2004

www.undp.org

Références

Boiteau Pierre, 1958, *Contribution à l'Histoire de la Nation malgache*, Editions sociales, Paris, p. 30-38.

Boiteau Pierre, 1965, *L'histoire du peuple malgache*, Documents EDESCO, publication pédagogique bimestrielle, Novembre décembre, n° 95, 53p.

Droy I., Dubois J.L., Rasolofo P., Andrianjaka N.H., 2001, *Femmes et pauvreté en milieu rural : analyse des inégalités sexuées à partir des observatoires ruraux de Madagascar*, Document de travail, 22p.

INSTAT, Macro international Inc, 1998, *Enquête Démographique et de Santé, Madagascar 1997*, Calverton, Maryland, USA, Instat et Macro International Inc., 264p.

<http://www.measuredhs.com/>

Locoh T., 1996, « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse », in Coussy J., Vallin J. (dir.), *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Les Etudes du CEPED, n°13, Centre français sur la population et le développement, Paris, pp.446-469.

Opong C., 1988, « Les femmes africaines : des épouses des mères et des travailleuses » in Tabutin D. (eds.), *Population et société en Afrique au sud du Sahara*, ed. l'Harmattan, Paris, chap. 15, pp. 421-440.

République de Madagascar, 2000, *Politique Nationale de Promotion de la femme – Pour un développement équilibré homme – femme*, République de Madagascar, Antananarivo, 89p.

www.onu.mg/pnud/docs/pnpf.pdf

Sandron F. 2001, « L'activité des femmes dans l'économie familiale » in Sandron F., Gastineau B., (coord.), *Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques*, L'harmattan, Collection Populations, pp.209-226.

Pour en savoir plus sur la Journée mondiale de la population 2005 et sur les inégalités entre les hommes et les femmes

- Sur le site de l'UNFPA, on trouve divers documents concernant la Journée Mondiale de la Population 2006 et les précédentes : la déclaration du Secrétaire Général des Nations Unies à l'occasion de cette manifestation et de nombreuses statistiques qui concernent les femmes. On apprend par exemple que 65 millions (soit 54%) des 121 millions d'enfants non scolarisés sont des filles. Au niveau mondial, on compte 600 millions de femmes illettrées contre 320 millions d'hommes illettrés. De par le monde, jusqu'à une femme sur trois a été battue, contrainte d'avoir des relations sexuelles contre son gré, ou maltraitée d'autre manière.
www.unfpa.org
- Le fond des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) propose sur son site de nombreuses ressources sur la situation des femmes dans le monde (violence, Sida, pauvreté, etc.)
www.unifem.org
- Le réseau francophone Genre en Action a été lancé en Janvier 2003 à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères français. Il a pour objectif de permettre à tous ceux qui sont impliqués dans les questions de genre et développement de s'informer, d'échanger sur les enjeux et la pratique de l'approche genre. Le but de ce réseau est de renforcer les connaissances et les capacités sur le genre et de capitaliser les approches francophones. Sur le site du réseau, on trouve de nombreuses informations sur leurs activités
www.genreenaction.net

- La revue francophone de l'histoire des femmes – Clio, Histoire, femmes et Sociétés - diffuse en ligne 153 articles en texte intégral, 207 résumés et 267 comptes rendus de lecture. Elle propose pour chaque numéro l'intégralité de ses éditoriaux, les résumés en français et anglais de ses articles ainsi que l'ensemble des comptes rendus de lecture. Les huit premiers numéros sont intégralement disponibles en ligne; les articles de tous les numéros suivants seront eux aussi bientôt en ligne. Le dernier numéro s'intitule *Maternités*, il est coordonné par Yvonne Knibiehler et Françoise Thébault.
<http://clio.revues.org>
- La base de données de la Banque Mondiale sur le genre permet d'obtenir des indicateurs des inégalités entre hommes et femmes pour l'ensemble des pays du monde et des comparaisons par région.
<http://genderstats.worldbank.org/home.asp>
- Le département du développement durable (SD) de la FAO est chargé de coordonner la mise en oeuvre du Plan d'action de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement. Il travaille sur différentes thématiques : formation sur les questions de genre, gestion des ressources du ménage, systèmes d'exploitation, alimentation et technologie, gestion de l'environnement et des ressources naturelles, collectes d'information et de données ventilées par sexe. De nombreux documents sont mis à notre disposition.
www.fao.org/sd/



Recherche sur le statut des femmes à Madagascar

Patricia Faranianina Rakotondrabe a soutenu une thèse de démographie en 2004 à l'Institut de formation et de recherche démographiques de Yaoundé (Cameroun). Son travail de recherche doctoral a porté sur le statut des femmes et la santé des enfants à Madagascar.

Les démographes ont relevé plusieurs facteurs responsables des niveaux élevés de la mortalité infantile et des inégalités entre les enfants. Le travail mené sur Madagascar met le statut des femmes au centre de l'analyse. Le choix de ce facteur est justifié par le fait que les femmes jouent un rôle crucial dans les soins de santé des enfants : elles sont généralement les responsables du recours aux soins tant préventifs que curatifs, de l'alimentation, de l'hygiène. Ce travail de recherche distingue deux types de statut : le statut public, statut reflétant la position de la femme dans la société et le statut privé traduisant la capacité de la femme à participer aux décisions au sein de son ménage. Les résultats montrent que ces deux statuts n'influencent pas la mortalité des enfants de la même façon. La mortalité des enfants est fortement liée au statut privé : plus la femme a un « bon » statut dans son ménage, plus la probabilité de survie de ses enfants est forte. Toutefois, ce n'est pas le seul facteur explicatif. La province de résidence, l'intervalle génésique et d'autres caractéristiques démographiques sont des facteurs de différenciation importants. Enfin l'âge de la mère à l'accouchement et dans une moindre mesure le sexe de l'enfant figurent sur la liste des déterminants de la mortalité infantile. Les résultats obtenus pour l'état nutritionnel sont différents : le statut public constitue cette fois-ci le facteur discriminant du retard de croissance des enfants. L'insuffisance de moyens et de connaissances en matière de santé des enfants conduit les femmes de statut très faibles à adopter des soins de santé et des comportements sanitaires non adéquats. Ces négligences apparaissent clairement dans les comportements préventifs, notamment la vaccination des enfants.

On parle de Madagascar

- Du 18 au 19 novembre aura lieu à Montréal une Conférence de la Fédération Canadienne de Démographie sur les *Etudes longitudinales et les défis démographiques du XXème siècle*. Deux communications portent sur la démographie de Madagascar :
 - Philippe Antoine (IRD), *Analyse biographique de la transformation des modèles matrimoniaux dans quatre capitales africaines*
 - Clotilde Binet (Université Paris X – IRD), *De l'exploitation des données d'état civil pour l'étude de la nuptialité : application à une commune rurale malgache*.www.demo.umontreal.ca/conf_demo.fcd/htm
- Le numéro 182 (avril – Juin 2005) de la revue Tiers Monde vient de sortir. Il s'agit d'un numéro spécial « Femmes, familles, fécondité : de la baisse de la fécondité à l'évolution du statut des femmes ». Plusieurs articles traitent de l'Afrique en général et un traite en particulier de la situation de Madagascar. Les résumés sont disponibles sur le site de l'université de Paris 1.
www.univ-paris1.fr/formation/instituts/iedes/publications_revue_tiers_monde_et_textes_de_recherche
- Le document du Centre de recherche DIAL le plus récent traite des différences de salaire entre hommes et femmes à Madagascar.
Nordman C., Roubaud F., 2005, *Reassessing the Gender Wage Gap : Does Labour Force Attachment Really Matter? Evidence from Matched Labour Force and Biographical Surveys in Madagascar*, DIAL, Document de travail, DT 2005/06, 49p. (Résumé en français)
www.dial.prd.fr



Evénements

- La conférence internationale sur la population organisée par l'IUSSP qui s'est tenu à Tours (France) du 18 au 23 juillet 2005 a été un événement important pour les démographes du monde entier. La presse internationale s'est fait l'écho de ce congrès. Voici quelques articles dans la presse francophone sur le sujet.

Le Monde dans un article daté du 18 juillet attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que *Le vieillissement de la population mondiale préoccupe les démographes*. L'article rappelle que si le vieillissement est d'abord une préoccupation des pays du Nord, certains pays du sud connaîtront rapidement eux aussi un papy-boom. L'édito daté du 22 juillet est consacré à la *Fécondité française*, mettant en avant la bonne santé démographique de la France. Dans la même édition, on peut lire un article intitulé *Moins féconde, vivant plus longtemps, l'Humanité vieillit* ainsi qu'une interview de Guy Desplanques, directeur du département Démographie de l'INSEE à propos des migrations vers l'Europe.

www.lemonde.fr

Libération dans son édition du 18 juillet titre *Plus d'humains des villes que des champs*. Libération pour relayer le Congrès de la Population a choisi de mettre l'accent sur l'évolution de la population mondiale et plus particulièrement sur la répartition entre les villes et les campagnes : l'urbanisation est un horizon inéluctable. L'article traite aussi des questions de vieillissement de la population en insistant sur les inégalités qui se creusent entre le Sud et le Nord : l'espérance de vie varie de 85 ans au Japon à 34 ans au Mozambique.

www.liberation.fr

Le Nouvel observateur sur son site d'informations permanent publie un article le 19 juillet 2005 intitulé : *Ouverture du congrès de la population*. L'article traite plus précisément de la situation démographique de l'Europe en relayant le discours du Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances Vladimir Spidla qui en ouvrant le Congrès de la Population a présenté les enjeux démographiques européens : « le vieillissement de la population et le recul de la population »

<http://permanent.nouvelobs.com>

Le Journal suisse Le Temps publie le 20 juillet un papier intitulé *Vers le dépeuplement du monde*. Il rappelle que la transition démographique est terminée ou en cours d'achèvement dans de nombreux pays et donc que la crainte d'une surpopulation n'est plus d'actualité. Au contraire, certains pays s'inquiètent de la dépopulation. Evidemment, les situations sont très diverses, des différences importantes en termes de fécondité et de mortalité existent entre les différentes parties du globe.

www.letemps.ch

Dans l'édition du 15 juillet du quotidien La Croix, trois articles sont consacrés à la démographie. Le premier *Quel sera notre futur démographique?* rappelle combien il est difficile de prévoir l'évolution future de la population mondiale et de dire avec certitude combien nous serons sur terre au-delà de 2030. On peut prévoir en revanche qu'en 2030, la terre comptera environ 8 milliards d'individus. *La thèse d'une explosion démographique est mise en échec* (second article). L'évolution de la population est aussi caractérisée par un poids de plus en plus important des personnes âgées, ce qui implique de nouvelles formes de solidarité entre les générations (troisième article).

www.la-croix.com

Enfin Radio France Internationale (RFI) a diffusé plusieurs émissions consacrées au Congrès de la Population de Tours. Ces émissions peuvent être écoutées sur le site de RFI.

www.rfi.fr

- Le prochain colloque de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française (AIDELF) se déroulera en septembre 2006 au Portugal (Aveiro). Il portera sur *Dynamiques démographiques et activités*. Jusqu'au 30 octobre 2005, il est possible d'envoyer une proposition de communication.

www.ined.aidelf.fr

- Les sixièmes Journées Scientifiques du Réseau démographie de l'AUF se dérouleront à Cotonou du 21 au 24 novembre 2006. Elles ont pour thème *Villes du Sud, dynamiques, diversité et enjeux démographiques et sociaux*. Ce réseau regroupe 739 démographes dont 9 démographes malgaches.

www.demographie.auf.org



Ce numéro a été coordonné par Clotilde Binet (Université de Paris X - IRD) et Bénédicte Gastineau (IRD - LPED). Le prochain numéro paraîtra au cours du mois d'août. Si vous souhaitez nous envoyer vos commentaires sur le numéro 7 ou des informations pour le numéro suivant, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : bipmada@yahoo.fr